

Votre inscription automatique à France Travail



Vous percevez
actuellement le RSA

À partir de janvier 2025
vous serez automatiquement
inscrit à France Travail
ainsi que votre conjoint,
ou concubin,
ou partenaire de PACS

Vous n'avez
aucune démarche
à effectuer !

Le versement de votre RSA
est maintenu

Votre suivi continue
avec votre référent RSA
ou votre conseiller
France Travail



Des questions ?

Nos conseillers sont à votre disposition par téléphone au

0 805 41 02 62

Service & appel
gratuits

Hexagone : du lundi au vendredi, de 8h à 19h et le samedi, de 8h à 17h. / Outre-mer : du lundi au vendredi, de 7h à 19h et le samedi, de 7h à 17h.